

Démarche de Labellisation Cit'ergie

Ville de Châtelleraut



Réunion de restitution de l'état des lieux initial Cit'ergie

Mercredi 19 mai

L'analyse détaillée et les propositions d'action se basent sur un **Catalogue de 87 actions réparties dans 6 domaines**

1	• Développement territorial
2	• Patrimoine de la collectivité
3	• Approvisionnement en énergie, eau, assainissement
4	• Mobilité
5	• Organisation interne
6	• Communication, coopération

Ville de Châtelleraut et CAPC, dans les premières collectivités engagées suite à l'expérimentation Reve Jura Lemens menée dans l'est de la France.



Démarche de Labellisation Cit'ergie

***Ville de Châtelleraut et Communauté d'Agglomération
du Pays Châtelleraudais (CAPC)***



Présentation des résultats de l'état des lieux initial

CAPC

% effectifs (actions réalisées)

44 %

% planifiés (actions en cours
et programmées)

13 %

Ville de Châtelleraut

% effectifs (actions réalisées)

41 %

% planifiés (actions en cours
et programmées)

11 %

Domaine 1 : Développement territorial

CAPC

% effectifs = 16 %

% planifiés = 28 %

Ville

% effectifs = 19 %

% planifiés = 22 %

Principal point faible : Pas de politique énergie-climat globale à l'échelle du territoire (Plan Climat Energie Territoire - obligatoire à partir du 31 décembre 2012 pour la CAPC).

Principal point fort : Présence d'un PLU récent (orientations d'aménagements) et Projet de la Plaine d'Ozon (cahier des prescriptions architecturales et paysagères - à valoriser et à généraliser).

Domaine 2 : Patrimoine de la collectivité

CAPC

% effectifs = 64 %

% planifiés = 4 %

Ville

% effectifs = 61 %

% planifiés = 4 %

Principal point faible : Pas de gestionnaire des bâtiments dédié et formé à la maîtrise de l'énergie. Marge de progrès : poursuite des installations d'ENR.

Principal point fort : Connaissance, évaluation et suivi précis et régulier des bâtiments des collectivités et de leurs performances énergétiques.

Domaine 3 : Approvisionnement énergie, eau

CAPC

% effectifs = 30 %

% planifiés = 1 %

Ville

% effectifs = 34 %

% planifiés = 0 %

Principal point faible : Peu de maîtrise des actions menées par les délégataires et les concessionnaires. Peu d'actions sur les tarifs et l'utilisation des taxes.

Principal point fort : Analyse de l'efficacité énergétique des installations dans le domaine de l'eau (SIVEER).

Domaine 4 : Mobilité

CAPC

% effectifs = 50 %

% planifiés = 20 %

Ville

% effectifs = 47 %

% planifiés = 19 %

Principal point faible : Mobilité douce : réseaux piéton et cycle pas suffisamment développés.

Principal point fort : Mobilité au sein des services (éco mobilité et gestion des la flotte des véhicules) et Transports publics (présence du PGD = base et des groupes de travail pour le suivi de la mise en place des actions opérationnelles).

Domaine 5 : Organisation interne

CAPC

% effectifs = 53 %

% planifiés = 22 %

Ville

% effectifs = 53 %

% planifiés = 21 %

Principal point faible : Pas d'intégration d'objectifs de performance et de critères d'évaluation énergétiques dans les fiches de postes. Pas de Contrat de Performance Energétique.

Principal point fort : Budget d'investissement pour les actions concrètes menées dans le domaine de l'énergie (/ taille des collectivités). Charte de DD des achats publics. Structure interne mise en place pour le suivi de la démarche Cit'ergie.

Domaine 6 : Communication, coopération

CAPC

% effectifs = 46 %

% planifiés = 6 %

Ville

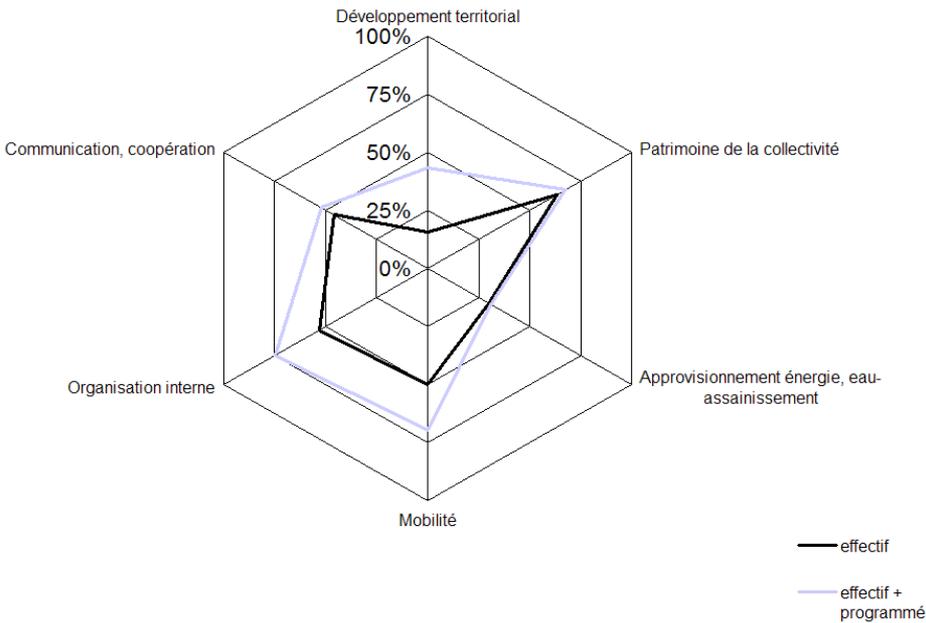
% effectifs = 34 %

% planifiés = 6 %

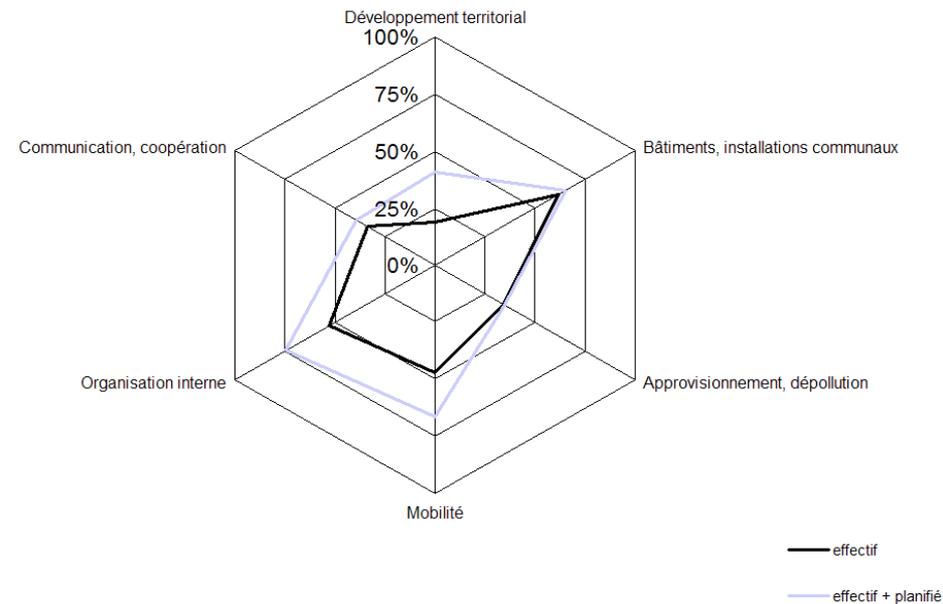
Principal point faible : Concertation avec la société civile (population, entreprises, autres), enquête auprès de la population et communication en externe sur les pratiques des collectivités dans le domaine de l'énergie (y compris dans les autres domaines du label).

Principal point fort : Action Carapatte / Caracycle et coopération avec Kaya pour la Ville ; Hébergement de l'EIE et du CPIE et J.-P. DEBIAIS Conseiller en Energie Partagé pour la CAPC.

CAPC



Ville de Châtelleraut



Communication des résultats

- Réunions avec les **élus** de la CAPC et de la Ville.
- Réunion d'**encadrement**.
- Retours auprès de l'ensemble des **personnes ayant participé aux groupes de travail**.
- Communication en **interne**.
- Communication en **externe**.

- **Construction de la politique Energie-Climat**
 - Travail sur les **objectifs** à se fixer en fonction des résultats de l'état des lieux.
 - Elaboration du **programme d'actions**.
 - Mise en place du **tableau de bord de suivi**.
 - Travail avec **l'équipe projet**.
 - Validation des **élus**.
 - ...

Label Cit'ergie fin 2011

en processus

Cit'ergie
European Energy Award®

www.ville-chatellerault.fr